



Commission des Epreuves

☎ 05.56.75.79.81 - Fax : 05.56.75.07.39

ORGANISATION DES EPREUVES

Moins de 19 ans – Saison 2011/2012

==*=*=*=

JUNIORS À XV

Phases Territoriales Balandrade et Phliponeau

⇒ 13 équipes de Côte d'Argent en Balandrade et 16 équipes de Côte d'Argent en Phliponeau.

- **1^{ère} phase :** 3 poules de 3 et 1 poule de 4 en Balandrade,
Chaque équipe joue un match à domicile et un match à l'extérieur les 8/10 ou 29/10* et/ou 10/12/2011.
*les rencontres se dérouleront le jour où les équipes sont exemptes en Championnat Secteur Sud Ouest.
Les 1^{ers} de poule sont qualifiés pour les phases finales du Comité.

4 poules de 4 en Phliponeau.

Chaque équipe joue un match à domicile et un match à l'extérieur les 8/10 et 10/12/2011.
Les 1^{ers} et 2^{èmes} de poule sont qualifiés pour les phases finales du Comité.

- **2^{ème} phase :** phases finales Balandrade et Phliponeau.
¼ de finales Phliponeau sur le terrain du mieux classé, en 2011 ou 2012.
½ Finales et Finales Balandrade et Phliponeau en 2012.
Dates à déterminer en fonction du calendrier et des qualifications en Sud Ouest et FFR.

==*=*=*=

Horaires des Rencontres

Elles se dérouleront le **SAMEDI** à 16h00.

Arbitrage

L'arbitrage sera confié à des arbitres du Comité ou au Licencié Capacitaire en Arbitrage des clubs en présence.

Frais d'arbitrage : La trésorerie du Comité prélèvera le montant des frais correspondants, à charge des clubs recevant.

Modalités diverses

➤ Calcul des points :

Match gagné : 3 points

nul : 2 points

perdu 1 point

➤ Les forfaits seront comptabilisés dès la 1^{ère} phase.

➤ Un joueur pour disputer les phases finales Balandrade du Comité ne devra pas avoir joué plus de 4 matches de phases préliminaire ou qualificative Crabos.

➤ Un joueur pour disputer les phases finales Phliponeau du Comité ne devra pas avoir joué plus de 4 matches de phases préliminaire ou qualificative Crabos et/ou Balandrade.

➤ Une rencontre ne pourra pas être reportée pour cause de joueurs sélectionnés.

Pour tout point non évoqué dans le présent texte, il sera fait application des Statuts et Règlements Généraux de la FFR en vigueur.

* = * = * = * = *

Constitution des poules

BALANDRADE

Poule 1	Poule 2	Poule 3
1 – LIBOURNE	1 – LE BOUSCAT	1 – ST MEDARD EN JALLES
2 – LORMONT	2 – BEC/VILLENAVE	2 – SUD GIRONDE/BAZAS
3 – FLOIRAC/CENAC	3 – SALLES	3 – PAYS MEDOC

Poule 4 *
1 – ENT. DES GRAVES
2 – CASTILLON
3 – SUD BASSIN AR
4 – LANGON

* si 2 équipes se classent 1^{ères} avec le même nombre de points terrain et ne se sont pas rencontrées, elles joueront en match de barrage qualificatif pour les ½ finales du Comité.

PHILIPONEAU

Poule 1	Poule 2	Poule 3
1 – SUD BASSIN AR 2	1 – GABARRET	1 – MERIGNAC
2 – BHL/MIMIZAN	2 – ENT. DES GRAVES 2	2 – BLAYE
3 – BGL/BISCARROSSE	3 – ROQUEFORT/VILLENEUVE	3 – PESSAC ALOUETTE
4 – RION/MORCENX	4 – ORC GIRONDE/ST MEDARD	4 – IZON/EASL/ST ANDRE

Poule 4
1 – STADE FOYEN
2 – ASPTT BORDEAUX
3 – PESSAC RUGBY
4 – CAP FERRET

* = * = * = * = *